

Nouakchott, le 26 mai 2013

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR HIROSHI AZUMA,
AMBASSADEUR DU JAPON EN MAURITANIE,
A L'OCCASION DE L'ECHANGE DE NOTES CONCERNANT L'AIDE NON-REMBOURSABLE
POUR LE PROJET D'EXTENSION DU PORT DE PECHE ARTISANALE DE NOUADHIBOU

Monsieur le Ministre des Affaires Economiques et du Développement,
Monsieur le Ministre des Pêches et de l'Economie maritime,
Mesdames et Messieurs,

J'ai le grand plaisir de procéder, aujourd'hui, avec Votre Excellence, à la signature de l'Echange de Notes relatif au « Projet d'Extension du Port de Pêche Artisanale de Nouadhibou ». Je me réjouis de rappeler ici, que c'est le plus grand projet, financé par l'aide non-remboursable du Gouvernement du Japon depuis mon entrée en fonction, en tant que premier ambassadeur du Japon, résidant en Mauritanie. C'est un témoignage du dynamisme des relations qui perdurent entre nos deux pays.

L'accord d'aujourd'hui porte sur l'extension du port de pêche artisanale de Nouadhibou pour un montant d'environ un milliard cent dix sept millions de Yen Japonais (1.117.000.000 JPY) soit environ huit millions cinq cent mille Euros (8.500.000 EUR).

Ce projet correspond à l'un des vœux exprimé par les pêcheurs depuis longtemps. En effet, le nombre de pirogues enregistrés aujourd'hui au port de Nouadhibou est d'environ 3.500 embarcations, soit dix fois plus qu'en 1997, ce qui entraîne la saturation d'un des principaux ports de pêche artisanale et côtière de Mauritanie. L'objectif est donc de le rendre plus fonctionnel car il joue un rôle important pour le développement économique et la réduction de la pauvreté de ce pays.

Il s'agit de la troisième phase de l'aménagement du port et elle s'inscrit dans la continuité de la précédente qui avait débuté en 2002 et avait stimulé de manière extraordinaire le développement de la pêche artisanale et de la pêche côtière en Mauritanie. La contribution du Gouvernement du Japon va cette fois-ci, permettre de construire le premier quai pour les bateaux de pêche côtière, quatre pontons d'amarrage de pirogues, et d'aménager une digue. Je suis certain que ces aménagements vont entraîner une amélioration des conditions de vie et sécuriser chaque pêcheur et sa famille, à Nouadhibou, dans un contexte socio-économique difficile.

Nous y voyons l'accomplissement d'une stratégie globale et intégrée, prenant en compte toute la complexité du secteur de la pêche. Permettez-moi de vous rappeler que la coopération du Japon s'inscrit ainsi de manière durable dans toutes les activités de l'industrie de la pêche, pour contribuer au développement de ce secteur qui est l'un des moteurs de l'économie nationale de la Mauritanie ; en témoignant la construction d'un port artisanal à Nouadhibou et du marché aux poissons de Nouakchott et Nouadhibou, mais aussi l'attribution d'embarcations et autres équipements pour la pêche artisanale, le développement de la recherche pour la préservation des ressources halieutiques, le contrôle de la qualité, la conservation et la distribution des produits maritimes, et surtout l'envoi d'experts japonais.

Parallèlement, le Japon contribue aussi au développement dans le secteur privé. Ainsi, les sociétés mauritanienne « COMECA » et japonaise « YAMAHA » ont signé en février 2012 une convention de coopération technique pour la construction d'une usine d'embarcations de pêche de cinq tonnes à proximité du port artisanal de Nouadhibou, et je suis très heureux d'apprendre que la production va commencer très prochainement.

C'est la première grande usine de ce type en Mauritanie, elle va jouer un rôle primordial car elle sera génératrice d'emplois et de valeur ajoutée pour l'économie avec la diversification des activités de la pêche en particulier et contribuera de manière plus générale, au développement industriel du pays.

Ainsi, force est de constater que tous ces projets participent au développement économique durable de la Mauritanie et de ce fait, à l'amélioration de la vie des Mauritaniens.

J'en profite ici pour vous rappeler que la « 5^{ème} Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique » (TICAD V), à laquelle Son Excellence Monsieur Hamadi, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération et Son Excellence Monsieur Tah, Ministre des Affaires Economiques et du Développement, nous font l'honneur de participer, aura lieu au Japon du 1^{er} au 3 juin prochains. Elle a notamment pour vocation de discuter de la coopération entre le Japon et les pays africains afin de renforcer les relations, en collaboration avec tous les acteurs qui participent au développement. Les trois thèmes de la TICAD V sont « une économie robuste et durable », « une société inclusive et résiliente » et « la paix et la stabilité » en Afrique.

Le projet d'extension du port de pêche artisanale de Nouadhibou qui nous réunit aujourd'hui et le développement d'un projet industriel privé d'envergure, répondent totalement aux objectifs visés par cette conférence de haut niveau. Ceux-ci correspondent aux principes globaux de la politique de Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, Président de la République, qui a fait de la lutte contre la pauvreté et l'amélioration de la qualité de la vie de la population sa priorité.

Pour finir, Excellences, Monsieur Tah, Ministre des Affaires Economiques et du Développement et Monsieur Eyih, Ministre des Pêches et de l'Economie maritime, je ne saurais terminer sans vous remercier particulièrement pour votre disponibilité.

J'adresse également mes sincères remerciements au Gouvernement mauritanien pour ses efforts et son engagement tout au long de la préparation de l'étude préliminaire et l'examen de ce projet. Sans cet appui, la signature d'échange de notes d'aujourd'hui n'aurait été possible.

Nous continuerons de collaborer pour achever ce projet et atteindre les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés, afin de renforcer la solidarité existante entre nos deux peuples.

Je vous remercie.

« Shkran » (شكرا)

ありがとう